



COMPTE RENDU DU CONSEIL DE QUARTIER LOUVRE-OPERA

Réunion du 6 février 2023

Présents : Marie BERTIN, Stéphane COCHET, Hélène DE BARMON, Fernand DE OLIVEIRA, Jean-François DELCAIRE, Christophe DEVILLE, Michèle HAEGY, Corentin LAFI, Jean-François LEGOUX, Stéphane LEULLIER, Marie-Christine MALECOT, Claudine MASSE, Julien MIGEON, Victoire MINE, Sophie POULAIN, Jérôme THELOHAND, Monique TISSOT, Pierre-Alain WANTEN, Marguerite DE SOOS, Michel GENDROT, John Michael ORRIN, Helen Anne BEILBY-ORRIN, Laurence ROUCOULY, Philippe BRAGHINI

Invités : Aurélien VERON, Jacques MALECOT

Excusés : Jean-Marc CHASTEL, Lydia ZYLBERSCHLAG, Florent DIAN, Frédéric LÉPINE, Agnès MARCONNET, Olivier MASSONNAT, Patrick TIJOUX

Mairie : Amina BOURI, élue référente, Ludovic SAGE

Réponses aux questions posées lors de la précédente séance

Amina BOURI prend la parole afin de répondre aux questions posées lors de la précédente réunion du Conseil de quartier.

Réhabilitation de l'immeuble ex-BNP situé place du Marché Saint Honoré
Pierre-Alain WANTEN précise qu'il a pu lire dans le projet qu'un tiers des commerces allaient être supprimés pour laisser place à des bureaux. Il précise qu'il y avait dans ce bâtiment des locaux appartenant à la Ville de Paris et un abri de 550m² de la protection civile. Il demande s'ils seront maintenus ?

De nombreux échanges ont eu lieu avec le pétitionnaire en charge de la rénovation de l'immeuble. Une suppression de 500m² de commerces est en effet prévue au profit des bureaux, il n'est pas possible de le refuser réglementairement, mais nous avons demandé en contrepartie que 500m² des coques commerciales du RDC soient fléchées pour du commerce de proximité/alimentaire, à définir en lien avec la Mairie de Paris Centre.

De nombreux conseillers regrettent que les locaux qui appartenaient antérieurement à la Ville de Paris ait été vendus alors qu'ils auraient pu utilement être affectés à des activités médicales qui font cruellement défaut dans le quartier.

Jean-Marc CHASTEL demande s'il est possible de faire pression sur le bailleur pour qu'il installe des lumières dans le passage des Jacobins ? :

Nous avons eu une attention toute particulière sur ce passage :

- Demande de le maintenir ouvert pour qu'il ne devienne pas un simple hall d'entrée de l'immeuble de bureaux : animation commerciale du passage avec commerces traversants, terrasses de commerces alimentaires, continuité architecturale entre l'espace public et le passage (couleurs et sols identiques, signalétique) pour inviter les riverains à l'emprunter.
- Pour des raisons d'économie énergétique, le passage sera fermé par de grandes portes coulissantes transparentes pour maintenir la chaleur, il sera donc également mis en lumière et deviendra intégralement piéton (pas de stationnement de véhicules comme aujourd'hui).

Marie-Christine MALECOT demande ce qu'est devenu le Trilib' de la rue Notre Dame des Victoire puisqu'il a été remplacé par des arceaux à vélos ?

Dans le cadre des travaux menés dans la rue Notre-Dame des Victoire, le Trilib' a été retiré. Il est bien prévu de remettre en place le Trilib' de la rue NDV dont l'installation devrait intervenir avant la fin du mois de février 2023.

Jérôme THELOHAND demande quand aura lieu la réunion sur les terrasses ?

La réunion portant sur les terrasses se tiendra le 9 février 2023. Un mail d'invitation a été transmis aux équipes d'animation des Conseils de quartier de Paris Centre afin que le nom des représentants de chaque Conseil de quartier soit transmis à la Mairie.

Laurence ROUCOULY demande ce qui est en train de se passer rue de Rivoli entre les rues Castiglione et Rouget de l'Isle où tous les commerces et vitrines sont complètement fermés, ce qui fait que ça devient une zone froide où les SDF viennent s'installer.

Un projet de réhabilitation d'un immeuble mixte (bureaux, commerces et habitation) est en cours. Les coques commerciales vont devenir le premier magasin France Gucci. Nous n'avons pas pu nous opposer au projet, mais nous avons pu demander le maintien d'une brasserie de quartier dans l'une des coques commerciales, pour venir contrebalancer le départ de la brasserie de quartier le Castiglione. Le projet de permis de construire est accessible sur demande auprès de la Direction de l'Urbanisme pour plus de détails.

Une habitante fait remarquer que le square Louvois et ses alentours souffre de problème de propreté notamment au niveau de l'arrêt de bus.

La DPE a été sensibilisée et va programmer des interventions de nettoyage plus régulières.

L'espace non-fumeur mis en place devant l'école Vivienne semble avoir disparu.

L'espace non-fumeur devant l'école Vivienne existe bien mais le marquage au sol a été recouvert par du goudron après des travaux d'Enedis.

La Mairie de Paris Centre va prochainement rencontrer la Ligue contre le cancer afin d'évoquer les espaces non-fumeur existants et les futurs à déployer devant les établissements scolaires. L'espace non-fumeur devant l'école Vivienne sera abordé à cette occasion.

Des conseillers soulignent que non seulement le marquage au sol a disparu mais également le panneau « interdit de fumer » antérieurement accroché sur le mur de l'école. L'explication ne peut donc difficilement se résumer aux travaux Enedis.

Le Conseil indique qu'il est fréquent que des salariés d'entreprises voisines, ayant interdiction de fumer devant leurs locaux, traversent et se retrouvent à fumer dans la zone anti-tabac.

Serait-il possible d'obtenir un plan détaillé de Paris Centre et ses quartiers comme il existe en mairie ?

Une version numérique a été transmise au Conseil de quartier.

Serait-il possible d'organiser une formation à destination des conseillers de quartier pour les aider à mieux comprendre l'organisation et le fonctionnement de la Ville et du secteur ?

La charte des Conseils de quartier de Paris Centre prévoit la proposition de formations à destination des membres des Conseils de quartier. Nous prenons note de cette demande du Conseil de quartier.

Constatation d'une dégradation des signalements DMR, en particulier sur le traitement des tags et de l'affichage sauvage : affiches laissées au sol (15 bd des Italiens), tags repeints sur des murs en pierre (rue Léon Cladel) ... Le prestataire a-t-il changé ?

Ce dernier travaille désormais exclusivement sur la base des signalements DMR pour les tags qui sont traités sous 7 ou 14 jours en fonction des rues dans lesquelles ils se trouvent (groupement des signalements par quartier).

Les affiches sont du ressort de la Fonctionnelle (service spécialisé sous pilotage DPE centrale) qui les laisse au sol de manière très temporaire (car l'équipe qui les traite n'a pas les moyens matériels de les évacuer), le temps de relayer à la division territoriale qui les retire définitivement.

Pour le cas signalé, il nous a été confirmé que le prestataire a mis de la peinture sur le mur en pierre, et il lui a été demandé de rectifier cela dans les meilleurs délais.

À cette réponse, le Conseil précise qu'il arrive que les tons des couleurs utilisées par le prestataire en charge du recouvrement des tags soient légèrement différents, créant un *patchwork* non souhaité et non esthétique. Il regrette cette non uniformité qui mériterait la création d'un RAL (codification comptant à ce jour 1687 teintes), à l'image du RAL existant pour la couleur des bancs Davioud.

Le Conseil de quartier avait connaissance que l'hydrogommage était le moyen utilisé pour le nettoyage des tags sur la pierre. Le Conseil de quartier signale que rue Léon Cladel les tags sont en partie recouverts de peinture ce qui ne semble pas être la méthode adaptée pour le nettoyage. Le prestataire aurait-il changé ? Est-ce rattrapable ?

Le prestataire de la Ville est en capacité de traiter les tags en peinture, hydrogommage ou chimiquement et ce en fonction du support. Cependant, il privilégie plus souvent la peinture car cette manière de fonctionner est plus rapide et ne nécessite pas forcément la présence d'un véhicule sur place (ce qui n'est pas le cas de l'hydrogommage => stationnement difficile dans Paris Centre).

Est-ce que de nouveaux aménagements de stationnement face à l'Hôtel Favart sont prévus ? Si oui quels sont les délais ?

L'Hôtel a fait une demande de création d'un dépose-minute devant son entrée pour faciliter ses flux. Les services ont instruit la demande avec proposition de revoir la bande de stationnement en ajoutant des arceaux vélos et des zones de livraison. Le calendrier de réalisation doit être défini, en lien également avec l'Opéra Comique à proximité, et dans le cadre des projets qui seront retenus pour le 2e quartier Embellir dont la concertation démarre en mars/avril.

Le Conseil souhaiterait s'assurer que l'aménagement proposé ne se fera pas au détriment de l'actuelle zone de livraison, utilisée par d'autres commerçants du quartier et des zones de stationnement vélos et trottinettes.

Constitution d'un groupe de travail commun avec le Conseil de Quartier Seine pour être associés à la définition du projet d'aménagement d'une nouvelle entrée dans le musée du Louvre (façade est).

Un projet de réaménagement de la rue de l'Amiral de Coligny, devant l'entrée du Louvre, est programmé par la Mairie de Paris Centre. Afin de pouvoir y être associé, le Conseil de Quartier Seine souhaiterait constituer un groupe de travail avec des membres du Conseil Louvre-Opéra. Les volontaires sont Marie BERTIN, Michèle HEAGY, Monique TISSOT, Stéphane COCHET, Victoire MINE et Pierre-Alain WANTEN. Il est précisé qu'aucun calendrier de ce réaménagement n'est pour l'heure connu.

Restitution par Laurence ROUCOULY de la réunion G.P.O. du 26 janvier 2023

Laurence ROUCOULY représente le Conseil Louvre-Opéra aux réunions du Groupement de Partenariat Opérationnel pilotées par le Commissariat de Paris Centre.

Les sujets évoqués lors de la réunion du 26 janvier sont les suivants :

- Après demande, aucun établissement de nuit ne dispose d'autorisation d'ouverture après 2h du matin sur les Grands Boulevards.
- L'annexe du Commissariat située rue Jean-Jacques Rousseau est bien ouverte 7j/7 et 24h/24.
- Les interventions de la Police nationale sont bien possibles dans les parties communes d'une copropriété, même si cette dernière n'a pas explicitement donné un droit d'accès. Ceci n'est pas le cas pour la Police municipale.
- Contrairement à ce que certaines personnes pouvaient penser, une augmentation du nombre de cambriolages n'a pas été enregistrée par la Police nationale dans le secteur de la rue Richelieu.
- Le stationnement en surface des bus de tourisme fait bien l'objet d'une verbalisation mais ces compagnies de transport refusent de descendre dans les parkings sous-terrain (du fait des tarifs en vigueur notamment).
- La présence de personnes en situation de rue sous les Arcades rue de Rivoli a été rappelée à la Police nationale qui indique qu'elle interviendra plus régulièrement.
- Les horaires durant lesquels les livraisons sont autorisées à Paris ont été rappelés : elles sont possibles entre 7h et 22h.
- Lors du G.P.O., le Conseil de quartier Seine a fait état des « vendeurs à la sauvette » et le commissariat a indiqué que ce sujet était connu de ses services et que des interpellations avaient eu lieu.
- Julien MIGEON demande si une présentation des missions et des priorités de la PMP en réunion de conseil de quartier, par la Police Municipale, est possible, comme cela avait déjà été envisagé par le passé, puis reporté pour respecter la trêve électorale.

Réunion de restitution des terrasses : sujets à faire remonter

Jeudi 9 février une réunion bilan relative aux terrasses estivales (saison 2022) est organisée par la Mairie. À ce titre chaque Conseil de quartier a désigné 2 représentants pour échanger avec les élus locaux sur cette thématique. Sophie POULAIN et Jérôme THELOHAND représenteront le Conseil Louvre-Opéra.

Stéphane LEULLIER a mis à jour le premier document de suivi que le Conseil avait déjà préparé il y a plusieurs mois et les membres du Conseil indiquent les établissements pour lesquels l'application du Règlement des Étalages et Terrasses (RET) ne semble pas respectée.

En règle générale sont reprochés : les débordements de terrasses, la privatisation de places de stationnement pour l'installation de tables et de chaises, les encombrements empêchant la déambulation des piétons et surtout des personnes à mobilité réduite ou des poussettes.

Le souhait de voir clairement affichées les autorisations sur les vitrines est demandé par le Conseil, qui regrette qu'il soit apparemment préférable pour les établissements de ne pas faire de demande d'autorisation de terrasse, tout en l'exploitant, plutôt que de risquer un refus. Les membres du Conseil trouvent également que la concertation menée au sujet des terrasses n'a pas suffisamment permis d'éviter certains débordements.

Il est répondu que la réunion du 9 février permettra de répondre aux différentes interrogations et certains participants précisent que l'esthétisme des terrasses s'est tout de même amélioré et que leur démontage fin octobre a globalement été respecté. Une

confiscation du matériel peut également intervenir par la Police municipale après multiples récidives. La sanction ultime étant une fermeture administrative, jugée peu fréquente.

Restitution par Amina BOURI des résultats de la concertation sur le Plan Climat

Amina BOURI, élue Déléguée de Paris Centre en charge de l'Histoire de Paris, de la Seine, du suivi des plans climat et de la prospective demande aux membres du Conseil la période à laquelle ils aimeraient se voir présenter la restitution de la dernière révision du Plan Climat de la mairie de Paris qui s'est déroulée en décembre 2022. Celle-ci interviendra après les vacances d'hiver.

Point d'information sur le retour de la Mairie suite à la demande du CQ Louvre Opéra de pouvoir présenter en conseil de secteur un vœu portant sur la collecte des déchets alimentaires dans le 2^{ème} arrondissement

Hélène de Barmon rappelle le vœu adopté par le conseil de quartier lors de sa réunion de janvier et notamment le fait que le vote s'était effectué en deux temps, un pour demander que les dysfonctionnements de la collecte des déchets alimentaires signalés depuis mai 2022 cessent puis un second pour que ce vœu soit présenté en Conseil de Secteur par un conseiller de quartier.

Le « Guide de la Participation Citoyenne » édité par la Mairie de Paris précisant que les Conseils de Quartier peuvent « soumettre des vœux aux Conseils d'arrondissements », le bureau d'animation s'est notamment appuyé sur cette information pour écrire au Maire de Paris Centre afin de lui demander d'intégrer à l'ordre du jour du prochain Conseil de secteur son vœu relatif à la collecte des déchets alimentaires dans le 2^e arrondissement. Il a également invoqué le courrier que M. Le Maire avait adressé à l'ensemble des conseillers de quartier de Paris Centre en novembre 2020 en réponse à la demande de 94 d'entre eux de voir le droit de présenter des vœux accordé aux CQ par la nouvelle charte.

A la date du 6 février 2023, le bureau d'animation n'avait eu aucun retour à sa demande. Amina BOURI propose à toutes fins utiles de porter ce vœu. L'assemblée refuse par principe cette solution, qui subordonne la possibilité des conseils de quartier de remonter un problème non réglé depuis 10 mois au bon vouloir de l' élu référent. Le sujet est qualifié d'exemplaire par une participante qui considère que la présentation d'un vœu par un membre du conseil de quartier est le seul moyen d'offrir au CQ un moyen de s'exprimer lorsqu'il est confronté à une solution de blocage (absence de réponse pendant 10 mois)

La possibilité de poser une question en fin de séance du Conseil de secteur est évoquée mais certains membres du Conseil de quartier trouvent le procédé lourd (la séance des questions se situant à la fin du Conseil de secteur) et surtout considèrent que cela n'a en rien le même poids qu'un vœu puisque seul ce dernier donne lieu à un vote du conseil de secteur

L'objet du vœu étant de savoir pourquoi la collecte des déchets alimentaire semblait avoir été stoppée dans le secteur du Conseil de quartier Louvre-Opéra, une membre précise qu'elle a vu ses déchets retirés le jour même (alors que c'était intermittent depuis plusieurs semaines), un autre indique que la collecte ne s'est jamais arrêtée dans la rue de Gramont. Mais d'autres confirment que cela fait des mois que la collecte est suspendue rues Sainte Anne, Notre-Dame des Victoires ou Vivienne par exemple.

Face à ces dysfonctionnements, le Conseil regrette de ne pas pouvoir disposer du parcours précis et des jours et horaires des passages du camion collecteur. Mais surtout il veut savoir

si tous les immeubles qui ont cessé de sortir leurs bacs devant les dysfonctionnements constatés peuvent ou non reprendre la sortie des bacs marron.

Appel à candidature pour qu'un ou deux conseillers de quartier agissent comme relais entre notre CQ et les écoles du quartier

L'objectif serait d'établir des liens avec les directeurs et directrices des écoles Vivienne, Louvois, Argenteuil, Sourdière et Cambon afin de faire connaître le Conseil, voire d'étudier avec ces responsables des projets communs.

Plusieurs membres du Conseil, parents d'élève ou pas, proposent de participer à cette mise en relation avec les écoles de leur quartier.

Appel à candidature pour rejoindre la commission « Inclusion-Solidarité-Accessibilité »

A ce jour les sujets de solidarité sont principalement portés par Lydia ZYLBERSCHLAG et Samira HERBAL et un appel à candidature est ouvert pour les rejoindre sur ces questions. Les candidatures de Michel GENDROT et Marguerite de SOOS sont enregistrées.

Michel GENDROT en profite pour faire part avec deux autres membres du Conseil de la formation « Aller vers les personnes sans-abris » organisée par le Conseil de quartier Temple - Enfants Rouges avec le concours de l'association La Cloche. Cette formation qui s'est tenue en mairie le samedi 4 février dernier avait pour but de sensibiliser ses participants au sort des personnes en situation de rue et à faciliter l'entrée en contact avec elles.

21 personnes ont participé à ce temps jugé très intéressant et qui était animé par un bénévole de l'association et une personne sans abris.

Suite à cet échange, il est proposé de faire venir lors d'une prochaine réunion, via une conseillère de quartier, un représentant de l'association « Entourage » qui elle aussi intervient auprès des personnes en situation de rue. L'objectif de cette application est de créer un réseau utile entre les habitants d'un quartier et les personnes qui vivent dans la rue.

Nuit de la Solidarité : une conseillère a demandé si des données étaient disponibles ; elles sont désormais accessibles via le lien ci-après :

<https://www.paris.fr/pages/nuit-de-la-solidarite-2023-22835>

Un problème de cohabitation (et de sécurité) entre des sans-abris en grande difficulté logés en avril 2022 et les riverains de l'immeuble RIVP situé au 18 rue Jean-Jacques Rousseau a été soulevé par Aurélien Véron ; il semble utile de faire un point de situation. Il est également demandé où en est le projet de casiers solidaires au 87 rue de Richelieu.

Discussion sur l'opportunité de demander une présentation des missions en matière de commerces en pied d'immeubles de la Foncière récemment créée, regroupant les activités de l'ex SEMAEST et celles de celles du GIE Paris Commerces.

Le Conseil de quartier s'interroge sur le fonctionnement de cette nouvelle entité et ses prérogatives quant à l'installation des commerces en rez-de-chaussée. À cette fin, il souhaiterait qu'un représentant participe à l'une de ses prochaines réunions ou, à défaut, que lui soit adressée une présentation de son fonctionnement.

Parallèlement à cette question de l'implantation des commerces, le Conseil s'interroge également sur le respect de la réglementation de certains établissements dont les vitrines semblent beaucoup trop lumineuses (sur utilisation de néons) mais également sur la responsabilité de certaines enseignes de petite restauration à emporter (ex : bubble tea) sur la recrudescence de détritux aux abords des poubelles, très vite pleines. Sur ces sujets, le Conseil envisage de solliciter Dorine BREGMANN, Adjointe au Maire en charge de la

propreté de l'espace public, des commerces et de l'artisanat de proximité, de la vitalité économique et du tourisme.

Bilan des Projets déposés au titre du Budget Participatif 2023 pour Paris Centre

Parmi les 94 projets déposés pour Paris Centre sur la nouvelle plateforme decider.paris.fr, au titre du Budget Participatif 2023, un projet a été redéposé au nom du Conseil de quartier Louvre-Opéra, à savoir la « restauration des fontaines de la place André Malraux dans le quartier du Palais-Royal ». Les projets de « valorisation du passage des Panoramas », de « place de la Bourse arborée » et de « sécurisation des passages piétons lumineux par une peinture luminescente » ont également été cités.

Information sur des actions possibles concernant les animaux en ville

Il est fait part d'actions de sensibilisation et de comptage organisées en ville, comme par exemple le dénombrement des corneilles. Les personnes intéressées pourront se faire connaître auprès de l'équipe d'animation.

Autres sujets abordés

Contribution au groupe de travail sur l'Axe Concorde-Bastille : le Conseil de quartier Seine avait proposé de constituer un groupe de travail sur ce sujet et avait édité un questionnaire que les habitants de l'axe et de ses rues perpendiculaires pourraient remplir. Les Conseils de quartier concernés peuvent distribuer, collecter et analyser ces questionnaires, pour un partage des résultats début mars 2023.

Jeu de piste avec l'association « Mains libres » : en remplacement du Bal de la Bourse qui n'a pu se tenir, une conseillère de quartier propose que l'association « Mains libres » puisse participer à l'organisation d'un jeu de pistes en distribuant des flyers présentant les lieux à visiter dans le quartier (financement sur le budget de fonctionnement du Conseil de quartier).

Questions

Anciennes Mairies : Quels services publics de proximité ont été maintenus dans les anciennes mairies de Paris Centre ?

Travaux : Quid du chantier qui vient de s'installer dans les locaux du CFPJ au 12 rue d'Aboukir (absence de panneau d'informations relatif au Permis de Construire et suspicion par le Conseil de quartier de travail dissimulé) ?

Trilib' : le Conseil demande si le Trilib' de la rue du Bouloi ne peut pas être déplacé au 9 rue du Colonel Driant, lieu jugé moins résidentiel.

Solidarité : Où en est le projet de casiers solidaire de Richelieu ?

Solidarité : Faire un point de situation sur l'immeuble RIVP situé au 18 rue JJ Rousseau.

G.P.O. : Etudier la possibilité d'une présentation, par la Police Municipale, de ses missions et de ses priorités.

Signalements / Suggestions

Voirie : Le Conseil souhaiterait s'assurer que l'aménagement proposé face à l'Hôtel Favart ne se fera pas au détriment de l'actuelle zone de livraison, utilisée par d'autres commerçants du quartier.

Café du Maire : le dernier café du Maire du 4 février dernier s'est tenu dans le secteur de Louvre-Opéra. Si l'initiative est saluée, certains membres du Conseil regrettent que la prise de parole des invités soit trop longue et ne permette plus ensuite, et notamment aux familles avec enfants, de poser leurs questions.

Invitations à de prochaines réunions : Le Conseil souhaiterait inviter Boris JAMET-FOURNIER à l'une de leur prochaine réunion afin d'échanger sur la démocratie participative locale, ainsi qu'un représentant de la Foncière sur ses missions en faveur des commerces de proximité.

Liens utiles

- ✓ Lien vers les comptes-rendus :
 - ✓ <https://mairiepariscentre.paris.fr/pages/louvre-opera-17541>
- ✓ Lien Twitter :
 - ✓ <https://twitter.com/CQLouvreOpera>
- ✓ Lien vers l'OpenAgenda :
 - ✓ <https://openagenda.com/conseils-de-quartier-paris-centre>